



8^e édition du Budget Participatif: appel à idées jusqu'au 23 novembre inclus

La 8^{ème} édition du Budget Participatif a été lancée le 3 septembre dernier lors de l'annonce des lauréat-es de la 7^{ème} édition. Depuis le 19 septembre et jusqu'au 23 novembre, toute association ou personne de plus de 16 ans, quelle que soit la commune de résidence, peut proposer une idée au Budget Participatif.

Les idées peuvent être déposées dans les Maisons des habitant-es ou en ligne sur budgetparticipatif.grenoble.fr. Une simple idée suffit, mais elle doit répondre à des critères :

- Etre d'intérêt collectif ;
- Etre localisée à Grenoble ;
- Relever d'un budget d'investissement (avec une durée de vie supérieure à 1 an).

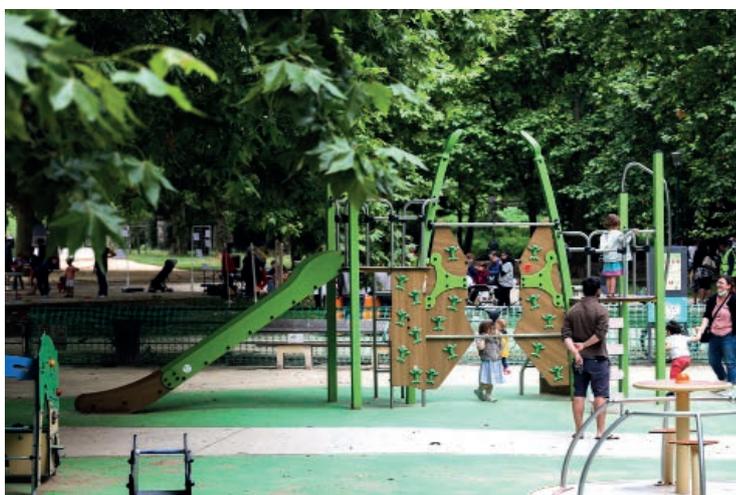
ÉTAPES SUIVANTES

► **mars 2023** - Forum des idées (temps dédié à la découverte de l'ensemble des idées proposées et à la pré-sélection des idées préférées. Elles seront alors étudiées techniquement et juridiquement par les services de la Ville.

► **entre juin et septembre 2023** - Vote final, ouvert aux Grenoblois-es de plus de 16 ans et aux personnes payant leurs impôts à Grenoble ou inscrites sur les listes électorales.

EN CHIFFRES

Depuis 2015, **67** projets lauréats et **45** déjà réalisés dans le cadre du Budget Participatif.



Jardin sans frontière, Budget Participatif 2019 //
Handiparc, parc Pompidou, Budget Participatif 2018
© Ville de Grenoble, Auriane Poillet